

Rapport d'activité 2022



LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS



#C'estAussiÇaLaCaf

Sommaire

03

Édito

05

Un acteur toujours plus ouvert vers son territoire

Nos publics : accompagner vers et dans le droit
Nos partenaires : faire ensemble et les accompagner
Notre mission : le juste droit, contrôle, lutte contre la fraude, prévention des erreurs

13

Un organisme performant, innovant et moderne

Des collaborateurs engagés
Le développement du pilotage et de l'innovation collaboratifs
Nos actions en faveur du développement durable

19

Missions et gouvernance

Nos missions
Notre gouvernance

Édito

“



2022, une année de plus pour le projet d'entreprise de la Caf du Var et pour chercher de manière continue à améliorer notre service à nos populations, à nos partenaires et à nos collaborateurs.

Mais une année particulière : «post covid» en partie et la dernière année d'un projet qui a démarré en 2018. Une année consacrée à l'évaluation d'impact par nos publics pour nous préparer à de nouveaux défis au cœur de notre territoire.

Ce rapport illustrera la densité et la richesse des actions menées, toujours orientées service, toujours portées par le souci d'exercer au mieux notre mission de

service public, pour tous nos publics et avec une attention particulière pour certains d'entre eux, dans certaines situations ou confrontés à certains événements de vie.

C'est le cœur de notre approche populationnelle, installée de manière plus approfondie en 2022 et autour de laquelle nous nous organisons.

La Caf est évidemment un opérateur de prestations et en cela contribue au pouvoir d'achat et à l'économie du territoire. Mais elle est aussi un aménageur de ce même territoire varois, en proposant des services pour les familles, en soutenant les partenaires, collectivités territoriales et associations et leurs structures.

Le déploiement de 24 Conventions territoriales globales en est la meilleure illustration.

La Caf du Var est enfin un employeur mais aussi un bâtisseur puisqu'elle a signé en 2022 un contrat de Vefa qui la rend propriétaire à la Loubière et lui permet de se projeter vers un futur durable dans un bâtiment où elle intégrera son pilotage collaboratif, de nouveaux usages, des formes de

travail en évolution avec le déploiement du télétravail ou encore sa responsabilité sociétale et environnementale qu'elle souhaite pleinement incarner.

Rien de ces réalisations, résultats et projets ne se feraient sans nos 550 collaborateurs auxquels je rends hommage pour leur engagement au quotidien. Ils font de notre organisme une entreprise publique solidaire performante et innovante, reconnue dans son réseau et aux fondamentaux maîtrisés.

Retrouvez cela en mots et en images !

Julien Orlandini,
Directeur de la Caf du Var

”

Un acteur toujours plus ouvert vers son territoire

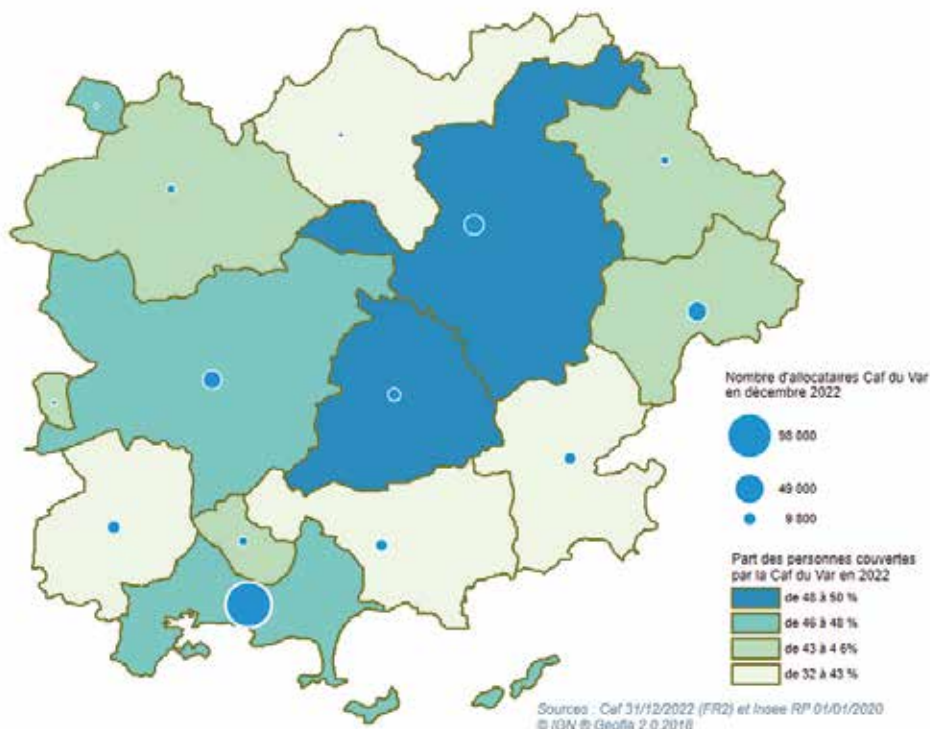
Nos publics : accompagner vers et dans le droit

Notre territoire

“

La Caf met l'accent sur l'accompagnement de nos partenaires à travers des formations ainsi que de nos allocataires par le biais du Plan marketing digital de service. 2022 aura permis également la mise en place du giratoire, appelé en 2023 « le rendez-vous des droits et des devoirs » qui constitue les prémices du dispositif Var Insertion Travail, animé en collaboration avec le Pôle emploi et généralisé en 2023.»

Stéphane Lopez - Responsable Accès aux droits et aux services



Chiffres clés

214 975 allocataires dans le Var (soit **+0,91%** par rapport à 2021)

490 987 bénéficiaires dans le Var soit **45%** de la population couverte par la Caf

497€ de prestations perçues en moyenne par foyer

Répartition des populations allocataires de la Caf du Var (%) :

2% de parcours réfugiés

11% de bénéficiaires de l'aide au logement exclusivement

12% de bénéficiaires en situation de handicap

12% de travailleurs non-salariés

13% de bénéficiaires en situation précaire

14% de familles avec enfant(s) à charge (hors autres catégories populationnelles)

14% de familles monoparentales

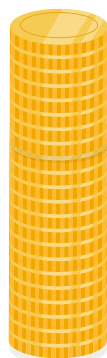
22% d'actifs « fragiles »

Les prestations versées : l'accessibilité de la Caf du var

La mission de la Caf se divise en deux grandes activités, **le versement des prestations légales familiales** liées notamment à la famille, au logement, à la précarité, et au handicap et **le développement social** qui accompagne les partenaires pour développer les services sur les territoires.



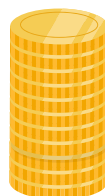
592
Millions d'€



FAVORISER
L'INSERTION SOCIALE
DES PERSONNES EN
DIFFICULTÉ

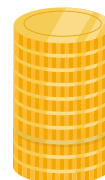
Répartition des montants par prestations

266
Millions d'€



SOUTENIR L'ACCES AUX
LOISIRS ET AUX VACANCES,
L'APPRENTISSAGE DE
L'AUTONOMIE ET LES
DÉMARCHES D'ENGAGEMENT
CITOYEN DES ENFANTS ET DES
JEUNESSES

226
Millions d'€



ACCOMPAGNER LES
FAMILLES DANS LEUR
ENVIRONNEMENT ET LEUR
CADRE DE VIE

146
Millions d'€



SOUTENIR LA FONCTION
PARENTALE ET FACILITER
LES RELATIONS
PARENTS-ENFANTS

Chiffres clés

L'accessibilité de nos services

83,12%
des allocataires sont
satisfaits de la qualité de
service globale de la Caf

3 521 150 millions
de pièces reçues dont
1 619 488 pièces
en version dématérialisée
soit **46%**

9,71 jours
de délai de démarche*
pour les prestations légales contre
17,11 jours
au niveau national

854 317
appels reçus

9,25 jours
de délai de démarche**
pour les minima sociaux contre
14,62 jours au niveau national

11 campagnes
d'appels sortants : prévention avant rupture
de droits, incitation à la demande de prime
d'activité pour les allocataires non réactifs à
d'autres canaux de contacts, invitation à des
focus group, etc.

2 357 dossiers analysés
lors de rendez-vous à l'initiative de la Caf
72% ont fait l'objet d'une tentative de contact
92% ayant abouti

16 680
rendez-vous téléphoniques dont
1 554
rendez-vous réalisés par les travailleurs
sociaux

Nos points d'accueils :
27 France services, **3** Points numériques,
6 Sites d'accueil Caf

Le service rendu :

1926 dossiers d'Intermédiation financière
déposés en 2022, toutes demandes confondues
(soit **+105%** par rapport à 2021)

L'écoute usagers :

La Caf du Var sollicite régulièrement ses allocataires pour connaître leurs besoins et mieux adapter ses services.

5 focus group réalisés sur :
l'application TIPI, partenaires «mono
parents», AVIP Assistante maternelle,
handicap, allocataires

5 enquêtes réalisées sur :
l'application TIPI, «parcours handicap»,
parcours «mono-parents», jeu concours
«#CestAussiCalaCaf» «campagne de marque»,
«populations TNS et mono parents»

*Le délai de démarche moyen des prestations légales correspond au nombre de jours calendaires écoulés entre la date d'arrivée d'une demande ou d'un document ou d'une information à la Caf (par courrier ou via le caf.fr) et la date de traitement de celles-ci.

** Le délai de démarche moyen des bénéficiaires de minima sociaux correspond à la gestion des pièces propres aux minima sociaux ou des pièces génériques rattachées à des dossiers de bénéficiaires de minima sociaux.



Nos temps forts

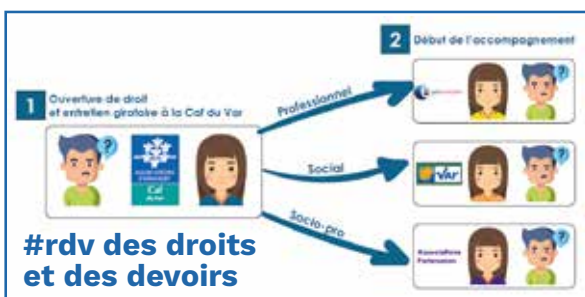
Parcours réfugiés : permanence clé pour les ressortissants Ukrainiens



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

DANS LE VAR

3830
allocataires
Varois sont
réfugiés



LA CAF EST UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ SUR LES TERRITOIRES

Je suis là pour aider à créer des crèches ou pour aider à financer des centres de loisirs.



Odile
Conseillère technique, chargée de développement



#visite des coulisses de la Caf par des allocataires

#webinaire partenaires

#campagne de marque



Convention Urssaf, Cnaf #TNS (Travailleurs Non salariés)



#atelier idée monoparents



#intermédiation financière devient automatique



Nos partenaires

Faire ensemble et les accompagner

“

Concernant nos relations partenariales, l'année 2022 aura été marquée par la poursuite et l'intensification de nos relations partenariales (dispositif Caf&co, mise en place de focus groupes, évaluation par les partenaires du projet d'entreprise 2018-2022 de la Caf du Var).

Autres temps forts :

- la signature de 24 CTG qui ont permis la couverture de 100 % du territoire varois,
- le lancement d'E-CoVar, une plate-forme créée pour et par les professionnels de l'action sociale et de l'accès au droit
- des appels à projets fructueux et la clôture de cette belle année partenariale avec la rencontre des partenaires qui a rassemblé pas moins de 400 professionnels.»

Claire Griffon - Responsable du développement social



Chiffres clés

101 millions d'€

de prestations extra-légales versées au titre du développement social dont **87 millions d'€** de prestations de services versées (PSU, prestation de service unique - Bonus Territoire CTG)

3 196 639 millions d'€ versés

pour **835 subventions** versées au titre du fonctionnement et de l'investissement (tous fonds confondus)

1 178

demandes de subventions et de financements traitées dont **830** structures suivies dans le cadre d'une prestation de service

15 318 621 millions d'€ versés

tous fonds confondus dont **19.62%** en fonds locaux

392

projets et actions soutenus dans le cadre des **14 appels à projets** lancés en 2022 sur : la parentalité, l'accompagnement Pedt (Projet éducatif de territoire), l'inclusion numérique, l'inclusion handicap, les crèches AVIP (A vocation d'insertion professionnelle), etc. Et **18 opérateurs** sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets inclusion numérique

Sur l'appel à projets enfance jeunesse 2022, nous avons financé

46 structures jeunesse et associations soit **89 projets** pour un coût de **614 530€**

25

CTG signées depuis 2019 **100%** du territoire couvert

+ 130

nouveaux partenaires entre 2018 et 2022

71%

de nos partenaires sont satisfaits de la qualité du partenariat avec la Caf

2,95/4

de partenaires connaissent la démarche Caf&co

10

flashes infos partenaires

3

newsletters partagées de la Protection sociale (avec la Cpm, Pôle Emploi, la Carsat et la MSA)

L'association des partenaires :

3
focus group réalisés sur les thématiques :
mono-parents,
handicap
et démarche Caf&Co

3
enquêtes réalisées :
un baromètre de satisfaction
partenaire (BSP) général sur une
évaluation qualitative,
un baromètre sur les aides
financières individuelles
(AFI), etc

884
réponses de partenaires
reçues pour mesurer
l'impact de nos actions
durant ces 3 dernières
années dans le cadre
de baromètres sociaux
partenaires.



Nos temps forts

Les acteurs de la Caf lancent leur réseau social

La plateforme E-CoVar permettra aux partenaires de faciliter leurs interactions et de trouver plus facilement le bon interlocuteur pour répondre aux questions des familles.

#lancement du réseau social

#RDP Rencontre Départementale Partenaires

24 CTG
100%
du territoire
couvert



#AVIP
crèche à vocation
d'insertion
professionnelle

Lancement du #PARIH
Pôle d'appui et de ressources pour l'inclusion handicap

Notre mission : le juste droit, contrôle, lutte contre la fraude, prévention des erreurs

“

L'enjeu de la politique de contrôle est de vérifier la situation des allocataires pour garantir les versements à juste droits. La politique de contrôle permet de générer des rappels et de détecter des indus : ce sont des sommes d'argent perçues en trop par les allocataires, à la suite d'une erreur involontaire ou volontaire de la part de l'allocataire, ce qui relève alors de la fraude. La lutte contre la fraude devient un axe essentiel de notre mission de service public afin de préserver notre système de protection sociale.»

Pascale Trucy - Directrice Comptable et Financière



Chiffres clés :

Le contrôle et la lutte contre la fraude :

11
contrôleurs sur place

2 297
contrôles sur place
réalisés en 2022

486 292
contrôles
dont **445 202**
automatisés
qui ont permis de
régulariser
23 808 913€

9 001 779 €
de régularisation
dont **1 245 314 €**
par le service national de lutte
contre la fraude à enjeu

Plus d'**1** allocataire sur **2**
a été contrôlé sur au moins un élément de son dossier
soit **50%** d'entre eux, représentant
106 790 allocataires

La qualité :

1 048
lettres de mise en garde
envoyées dans le cadre
du droit à l'erreur

82 085
réclamations traitées
pour un délai moyen de traitement
de **6,33 jours**

Taux de qualité
des dossiers
traités :
95%

Montant d'indus
recouvrés :
47 471 499€

859
fraudes détectées pour un montant de
7 299 224 millions d'€
ce qui représente
0,34%
de nos allocataires

Un service national de lutte contre la fraude à enjeu
intégré à la Caf du Var :
6 contrôleurs
164 contrôles en 2022 dans le département du Var,
64 hors département qui ont permis de régulariser
1 245 314€

#logement
#strategiepenale
#marchandsdesommeil
#SNLFE
Service national de lutte contre
la fraude à enjeu
#fraude #rsa
#revenusdissimulés

La qualité de notre service repose sur le paiement juste et régulier des droits.

Pour payer le juste droit, il ne suffit pas de détecter a posteriori les indus, rappels et fraudes. La politique de contrôle s'appuie également sur la prévention des indus et des erreurs de déclarations, dont la majorité est involontaire. A ce titre, la Caf du Var offre à l'allocataire des recours : demande de remise de dette, rectification, réclamation ou médiation. Ces actions ont été renforcées dans le cadre de la mise en place du droit à l'erreur.

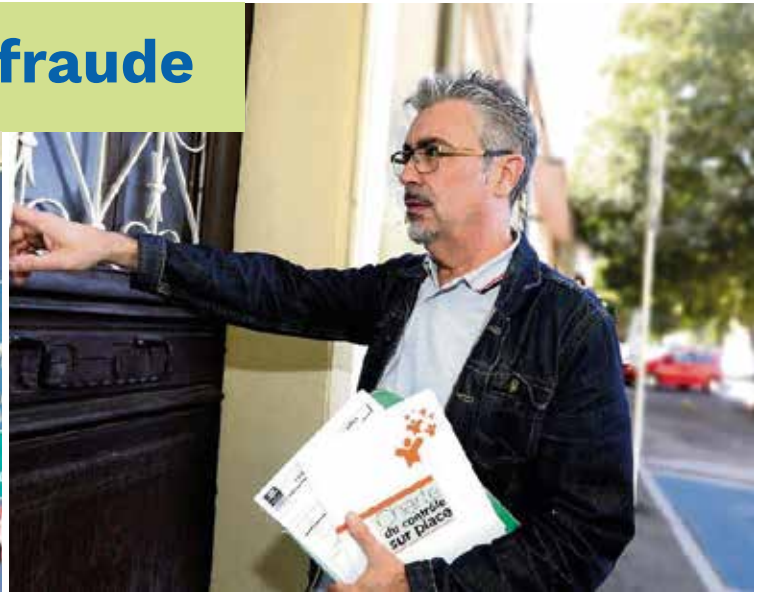


Nos temps forts

#lutte contre la fraude



Point presse contrôle
et lutte contre la fraude



Un organisme performant, innovant et moderne

Des collaborateurs engagés

“

L'expérience de la crise sanitaire et le bilan dressé en septembre 2021, ont permis de faire évoluer le télétravail au sein de la Caf du Var tout en préservant une approche par palier. Une prise de recul est en effet indispensable pour mieux évaluer le fonctionnement collectif comme individuel, au regard d'un télétravail qui transforme les modes et formes de travail.»

Hélène Clarard - Sous-Directrice Offre de services interne



#C'estAussiÇaLaCaf



#C'estAussiÇaLaCaf

Chiffres clés

26 754 984 millions d'€
du budget de la masse salariale

3 280 716 millions d'€
du budget de fonctionnement

534 salariés
dont **90.26%** en CDI

47
recrutements en
contrats de professionnalisation

20 titularisations
8 recrutements en CDI

55.43%
des collaborateurs sont gestionnaires conseil
chargés du traitement des droits

62%
des salariés
bénéficient
du télétravail

120
métiers et parcours possibles

Pourcentage de l'**index** égalité
homme / femme :
98%

80%
des agents formés,
soit **8,2%**
de la masse salariale
ce qui représente
+ de **1,3 millions d'€**

2,56€
de coûts de gestion
(salaires, immobilier,
investissement etc.)
pour **100€**
de prestations versées
(Chiffres de 2021)

4 accords signés :
CSE, accord de méthode, travail à distance,
forfait mobilité durable

Le développement du pilotage et de l'innovation collaboratifs

#ensembleTransformonslessai

“

L'association des collaborateurs et le développement d'une culture de l'innovation collaborative se situent au coeur de notre projet d'entreprise 2018-2022. Dans une logique à 360°, l'ensemble des parties prenantes de l'organisme participe de la construction de ses services et de l'amélioration de son fonctionnement, au bénéfice de nos publics, sur notre territoire. »

Carine Fasciana - Cheffe de cabinet



LE GRAND DÉBRIEF

Chiffres clés

La participation des collaborateurs à la simplification du fonctionnement de notre organisme :

15 ateliers collaboratifs réalisés mobilisant les collaborateurs

70% des services ont participé au challenge #SimplifiTaCaf = **8** idées déployées (sur les 9 retenues en 2022) pour **39** idées déposées

1 tchat salariés pour poser ses questions «en direct» à la direction

334 agents ont suivi au moins un module du parcours d'accompagnement aux outils numériques et collaboratifs **126** formations internes dédiées au numérique

La participation des collaborateurs au projet d'entreprise de l'organisme :

L'organisation du grand débrief pour faire le bilan et évaluer notre projet d'entreprise 2018-2022 avec l'ensemble de nos parties prenantes dont les collaborateurs :

2 émissions dédiées et animées par la Direction pour faire le bilan de nos actions

2 questionnaires diffusés auprès du personnel et complétés avec les managers dans le cadre de réunions de services dédiées pour recueillir leurs retours sur ces 5 dernières années et leurs actions prioritaires pour les 5 prochaines

1 émission de bouclage animée par le Directeur les membres du comité de suivi du projet d'entreprise pour croiser les évaluations des parties prenantes : collaborateurs, allocataires et partenaires

L'avis des collaborateurs dans le «Grand débrief»

75% des agents considèrent que le service aux allocataires s'est amélioré

97% estiment que ses missions sont davantage connues

95% estiment que la Caf dispose d'une meilleure image auprès de ses partenaires

Un projet immobilier en cohérence avec les enjeux RSO*

La Caf du Var signe le 26 septembre, la VEFA rendant ainsi concret son déménagement vers ses nouveaux locaux en 2024.



Nos temps forts



#signature VEFA



*RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations

Nos actions en faveur du développement durable

Nos actions

“

Le développement durable est évidemment un enjeu de société. 2022 marquera à ce titre un véritable changement en matière de gestion des organisations car le plan de sobriété (en particulier avec la réduction significative des consommations d'électricité qui a impacté visiblement l'ensemble des collaborateurs) constitue probablement un nouveau paradigme dans notre manière d'appréhender notre impact écologique en tant qu'organisation.»

Emmanuelle Roux - Directrice Adjointe en charge des ressources

LES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022



Chiffres clés

4123kg
de papier collectés

67kg
de piles recyclées

497kg
de bouteilles plastiques
recyclées

10kg
d'ampoules recyclées

57kg
de consommables usagés recyclés auprès de Xerox

16,37kg
de mégots recyclés

226kg
de canettes recyclées

2
tonnes de matériel
informatique recyclées

37
heures de travail à une personne en difficulté
rendue possible dans l'activité recyclage
de la caisse

2
climatiseurs
donnés
à Emmaüs

14
support UC
donnés
à Emmaüs

4
sièges sur poutre quatre places
donnés à Emmaüs



Nos temps forts de l'année

LE GRAND DÉBRIEF



#ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



#lauréat du prix Innov'Acteurs



#TNI



Missions et gouvernance

Nos missions

La Caisse d'Allocations familiales du Var est le représentant de la branche Famille de la Sécurité sociale sur le département varois. La branche famille est pilotée par la Caisse nationale d'Allocations familiales (CNAF). C'est un réseau constitué des 101 Caf réparties sur le territoire français.

Notre vocation

La Caf du Var est un organisme de droit privé assurant une mission de service public.

Elle accompagne les familles varoises et les personnes les plus vulnérables dans leurs événements de vie par le versement des prestations légales et en soutenant le développement social territorial.

Prestations légales familiales :

Ce sont des aides financières versées aux familles liées notamment à la famille, au logement, à la précarité et au handicap.

Développement social territorial :

Il s'adresse à l'ensemble des familles. Cette aide prend différentes formes : participation au financement d'équipement et de services, accompagnement des familles par des travailleurs sociaux, aide financière pour des projets familiaux.

Nos rôles

1 Rôle d'opérateur

Pour assurer le paiement à bon droit et améliorer la qualité de service à nos allocataires. Notre rôle est de permettre l'accès aux droits et aux services tout en menant une politique de contrôle et de lutte contre la fraude pour un paiement juste, rapide et régulier des droits.

2 Rôle de régulateur

Pour développer une offre de services adaptée aux besoins de son territoire (places de crèches, réseaux d'associations autour de la parentalité, etc...) et favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande.

3 Rôle d'investisseur social

Pour accompagner les familles en cas de difficultés le plus en amont possible (avec plus de 2670 rendez-vous des droits) durant lesquels un point complet est fait sur la situation de la personne et un plan d'accompagnement proposé, et investir dès les premiers âges de la vie.

Une rôle d'acteur économique majeur sur le territoire

La Caf du Var joue un rôle essentiel dans le dispositif de protection sociale et de solidarité du département Varois.

Nos priorités

- Accompagnement des familles dans leur vie quotidienne
- Développement des enfants
- Prévention et accompagnement des ruptures familiales
- Lutte contre la précarité

Les offres de service aux allocataires

Services en ligne

Le site internet Caf.fr et l'espace « Mon compte ». Ils permettent aux usagers de consulter leur dossier, imprimer des attestations, échanger des documents avec la Caf, simuler ses droits, effectuer des demandes de prestations en ligne, demander un rendez-vous avec un conseiller,...

Accueil & rendez-vous

La Caf propose un double niveau d'accueil et d'accompagnement : un accueil sans RDV, au sein d'espaces web-service, avec possibilité d'accompagnement par un Conseiller du Service à l'Usager (CSU). Un accueil sur RDV, en espace confidentiel, avec un Gestionnaire Conseil, pour les cas les plus complexes.

Partenariat relais

En parfaite complémentarité avec ses propres points d'accueil dans le département, la Caf du Var prend appui sur des partenaires locaux dans chacun des bassins de vie. Deux types de partenariat d'accueil sont proposés : Le « Point d'accueil numérique » propose aux usagers un accès aux services en ligne de la Caf. Les Espaces France Services assurent un accompagnement numérique et administratif auprès des usagers.

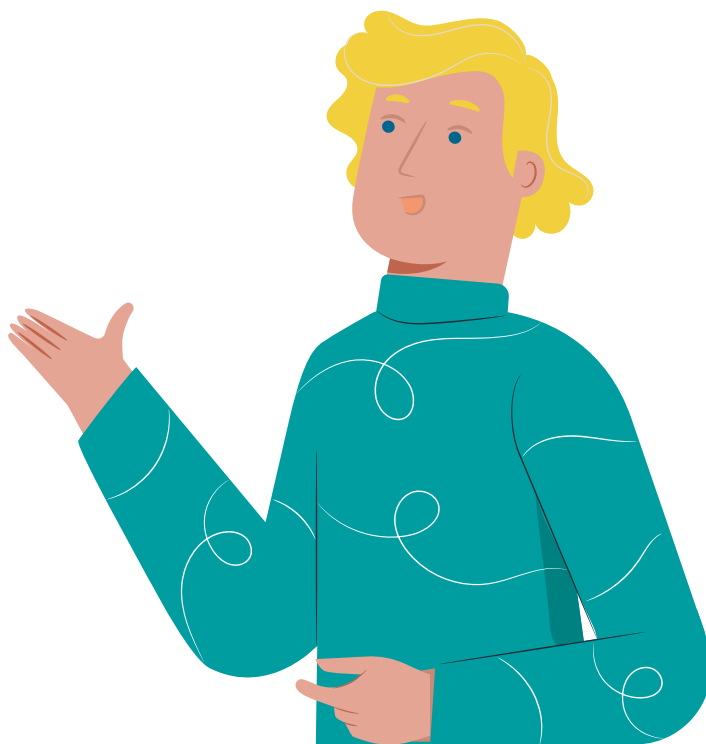
- **26 formations réalisées** auprès de **406 partenaires relais** dans le cadre d'un plan d'accompagnement

3230 (depuis décembre 2020)

Les conseillers sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 16h30 non-stop. Un serveur vocal est également disponible 24h/24 et 7j/7 pour consulter son dossier, demander une attestation de paiement, connaître ses droits...

**« Tous les droits,
rien que les droits »**

**La Caf est garante
de l'équité et de la
cohésion sociale.**



Les offres de service aux partenaires

La Caf du Var s'engage à toujours mieux accompagner les familles par la mise en place d'une offre globale de service, qui permet le déploiement d'une politique familiale et sociale sur le territoire.

La Caf apporte un soutien à divers partenaires qui gèrent ou mettent en place des services en direction des familles (associations, collectivités locales ou institutions). Ce soutien se traduit, d'une part par un accompagnement technique et d'autre part, par un accompagnement financier. Ces aides peuvent être allouées sous 2 formes : des subventions (de fonctionnement ou d'investissement) et des prestations de service. Pour plus d'informations, consultez le Guide des aides aux partenaires. Par ailleurs, la Caf a mis en place depuis 2021 une démarche de construction du service avec ses partenaires nommée Caf&Co.



L'expertise, l'animation et l'ingénierie territoriale portées par la branche développement social

Le pôle développement social territorial renforce sa relation partenariale au plus près des besoins du territoire. Chaque intercommunalité dispose d'un référent Caf unique, à travers les Conseillères en développement territorial.

La branche développement social contribue également grâce à son équipe de conseillères en développement thématique à la construction de politiques enfance, jeunesse, de soutien aux parents, etc. Elle assure aussi le secrétariat et l'animation du SDSF 2020-2023

L'accompagnement des structures en difficultés portées par la branche IGAS

La convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 de la branche famille renforce la compétence des CAF dans leur rôle d'accompagnement des gestionnaires en difficultés pour améliorer notamment la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant.

L'objectif est de contribuer à la qualité et à la performance des multi-accueils et ainsi de prévenir les fermetures de places. L'offre de service mise en place par la Caf du Var depuis 2019 repose sur une démarche proactive avec l'envoi tous les ans d'un courrier aux crèches présentant des indicateurs de fragilité tels qu'un faible taux d'occupation, un fort coût de revient, un déficit financier, un turn-over de personnel, des problèmes liés aux locaux, etc.

L'objectif ? Proposer aux gestionnaires concernés un accompagnement personnalisé par l'intervention de la conseillère technique petite enfance, des contrôleurs ainsi que des conseillères de territoire.

En complément de l'accompagnement apporté sur les territoires par nos Conseillères pour le développement de nouveaux projets de créations de places de crèches, cette offre de service complémentaire vise bien à maintenir l'offre existante dans un contexte financier et sanitaire plutôt contraints.

Elle consiste en des actions d'information, de détection et de conseil auprès des directeurs d'établissement petite enfance. Dans ce cadre, un plan d'accompagnement peut être proposé.

Le traitement des aides financières et collectives

Le pôle des aides financières d'action sociale (AFAS) est composé de 6 gestionnaires en charge du suivi administratif du traitement et du paiement des droits de l'ensemble des opérateurs sociaux du département.

Notre gouvernance

Le conseil d'administration

La Caisse d'Allocations Familiales est un organisme de droit privé chargé de missions de services publics. Elle est dotée d'un Conseil d'Administration composé de 42 membres (23 titulaires et 19 suppléants).

Il vote les budgets, approuve les comptes annuels et suit l'activité de la Caf dans le cadre de rapports présentés par le Directeur sur le fonctionnement de la caisse. Il définit, conformément aux orientations nationales, les priorités locales en matière de développement social.

La présidence du conseil d'administration a été renouvelée le 29 mars 2022. Michel Unia succède ainsi à Jean-Pierre Polidori.



Michel UNIA



Thierry DOREAU



Muriel RODRIGUES-PEREIRA



Claude TORRES



En septembre 2022, les administrateurs se sont réunis en séminaire pour travailler sur les orientations stratégiques de la caisse pour le prochain CPOG 2023-2027.

		TITULAIRES	SUPLÉANTS
ASSURÉS SOCIAUX			
REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX	CFDT	Stéphane RICHARD	Virginie BARCELO
		Michel UNIA	Nancy GOMEZ
	CGT	Sandrine TORRE	David PORTAS
		Bruno SCOTTI	Jean-François ROSSO
	FO	Sophie DEGEILH	Eric CARASENA
		Claude TORRES	Elisabeth SIRIGNANO
CFE-CGC	Fabienne GUIZIEN	Thierry JURY	
CFTC	Astrid GIRAUD	Claude NEGRI	
EMPLOYEURS			
REPRÉSENTANTS DES NON SALARIÉS	MEDEF	Roland CATUREGLI	Bruno DARTIGUENAVE
		Françoise LEBRUN	Xavier RECEVEUR
		Corinne SAUVESTRE	Nicolas SOUCHON
	CPME (Confédération des petites et Moyennes entreprises)	Maria Fernanda DENIS	Isabelle BARTHELEMY
	U2P (Union des entreprises de Proximité)	Martine BERTHELOT	Corinne BEROULE
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
	U2P	Muriel RODRIGUES	Maxime CUNIAL
	CPME	Thierry DOREAU	Patrick MALLARONI
	FNAE	Aurélia BURET	Jamil GADACHA CHARRAD
REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES			
UNAF / UDAF	Marie-Hélène CHARLES	Alexandre AUBERT	
	Thérèse FAIVRE	Constance BAYON DECOLOMB DE LA TOUR	
	Bénédicte LEGENVRE	Barbara JULLIEN	
	Hugues PIERRE	Amélie MATHIEU	
PERSONNES QUALIFIÉES			
		Aurore BOYARD	
		Isabelle FAURE	
		Christophe LANDI	
		Noëlle PECHAIRAL	
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL			
CFDT	Namen BOUABDALLAH	Nelly PADRE	
CGT	José RUIZ	Laetitia GAUDERLOT	
CGT	Nicolas DUBOUREAU	Thierry BEAUNAT	

La Direction



Le Directeur
Julien Orlandini

dirige la caisse. Il est responsable du fonctionnement de l'organisme, dans le respect des orientations définies au niveau national. Il décide de l'organisation du travail et des ressources humaines. Il préside les instances représentatives du personnel et négocie les accords d'entreprise. Le Directeur arrête chaque année les comptes de l'organisme. Il signe conjointement avec le Président du Conseil d'Administration, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG). Enfin, il engage et ordonnance les dépenses et recettes.



La Directrice comptable et financière

Pascale Trucy

est responsable de la tenue de la comptabilité et des opérations financières de l'organisme. Elle est chargée de la mise en oeuvre du dispositif de contrôle interne lié aux activités et du contrôle interne des systèmes d'information.



La Directrice adjointe en charge des ressources

Emmanuelle Roux

seconde et supplée le Directeur en cas d'indisponibilité. Elle est responsable de la politique des ressources humaines, logistiques et immobilières. Elle pilote les actions relatives au développement durable sur le plan social et environnemental comme celles concernant la sécurité des personnes et des biens.



La Sous-Directrice en charge du développement des services et du territoire

Fanny Anic-Mongin

est nommée sous-directrice en avril 2022, en remplacement de M. Olivier Boisseau. Elle est responsable de la relation de service et de l'accès aux droits. Elle a également sous sa responsabilité les services en charge du développement social, du déploiement des politiques sur les territoires, ainsi que l'offre de service aux partenaires, aux collectivités territoriales et aux associations.



La Sous-Directrice en charge de la production

Cécile Van den Crommenacker

est responsable des services en charge du traitement des dossiers des allocataires jusqu'à leur paiement. Elle contribue également au juste droit via les contrôles sur pièces et organise l'activité dans une logique populationnelle.



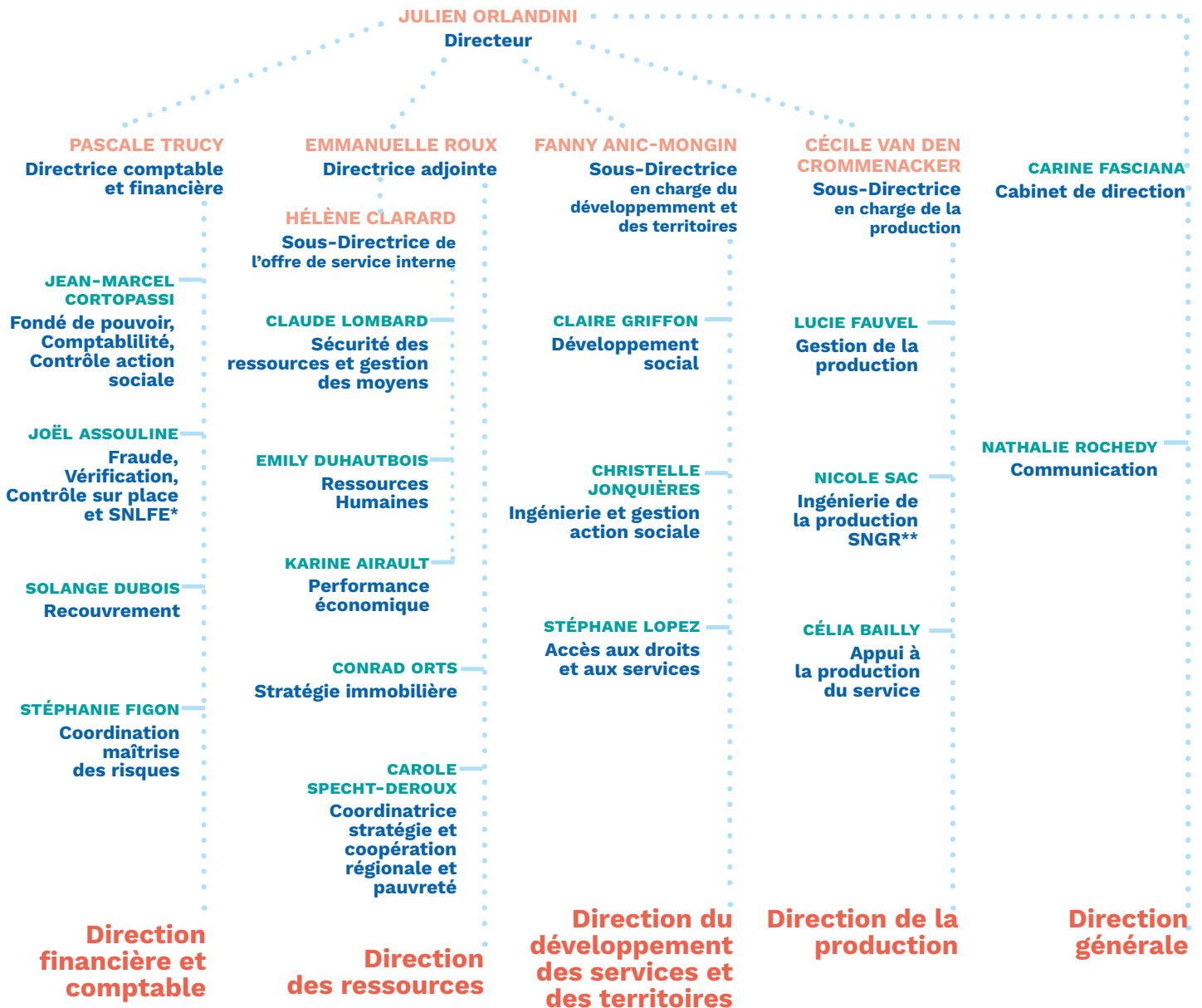
La Sous-Directrice en charge de l'offre de service interne

Hélène Clarard

est en charge de l'offre de service interne qui comprend les ressources humaines et la sécurité des ressources et gestion des moyens. Elle pilote la démarche Pop'In qui vise à optimiser les processus internes, dans une logique de parcours.

Organigramme

Au 31 décembre 2022



*SNLFE : Service national lutte contre les fraudes à enjeux

**SNGR : Service national gestion de la recette



**la sécurité
sociale**

Rapport d'activité 2022 de la Caf du Var

Directeur de la publication : Julien ORLANDINI / Rédaction & graphisme : Service Communication de la Caf du Var

Crédits photos : © Caf du Var / Impression : Imprimerie Cpm13 certifié PEFC 100 % - Imprim'Vert

Date de parution : septembre 2023 Dépôt légal : septembre 2023